

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Référence: Contrat d'achat de petits équipements zootechniques

Dossier d'appel d'offre N. 5/COORD.COOP/ICA/2018 , Bangui, RCA

Coopi - Cooperazione Internazionale, a reçu des subventions de la part de plusieurs Bailleurs de Fonds pour la mise en œuvre des actions humanitaires et de développement rural sur toute l'étendue de la RCA et prévoit d'utiliser une partie de ces subventions pour effectuer des paiements dans le cadre du présent marché. Aucune partie, à l'exception de COOPI, ne pourra se prévaloir de droits au titre de la subvention, ni revendiquer les montants versés. En aucun cas, ni pour aucune raison de quelque nature qu'elle soit, les Bailleurs de Fonds ne donneront suite à une demande d'indemnité ou de paiement émanant directement des contractants de COOPI.

1. Référence de publication :

Dossier d'Appel d'Offre N : **DAO.N. 5/COORD.COOP/ICA/2018 du 28/08/2018**

2. Projet : Les projets implémentés par COOPI en République Centrafricaine.

3. Responsable de la procédure :

COOPI – Cooperazione Internazionale est une ONG italienne, légalement reconnue, laïque et indépendante, fondée en 1965. Elle réalise des programmes de développement pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et pour instaurer des processus de progrès économique et social dans les pays du Sud du monde, ainsi que des programmes d'urgence, où des guerres ou des calamités naturelles menacent gravement les personnes.

4. Description du contrat de fourniture

Le marché est pour la fourniture et livraison de : **Matériel de petit élevage à destination des producteurs sélectionnés et des unités de production des faitières.**

LOT 1 : Petits matériels spécifiques à l'élevage porcin et de volailles

Libellé	Nombre	Unité
Thermomètres avec maxi et mini	280	Pièce
Peson dynamométrique d'une portée de 20 gramme -5 Kg maxi	372	Pièce
Balances tige d'une portée de 100 Kg	16	Pièce
Abreuvoirs siphonide 1er âge (en plastique ou Polypropylène)	460	Pièce
Abreuvoirs siphonide de 10 litres (2e âge en plastique ou Polypropylène)	906	Pièce
Plateau 1er âge (Mangeoire assiette)	460	Pièce
Mangeoire 2 ^e âge à trémie de 10 kg en plastique (« fabrication importé »)	160	Pièce
Alvéoles pour œufs (de poule)	48000	Pièce
Seringue jetable 20cc	3350	Pièce
Pulvérisateur manuel de 16 litre	6	Pièce

LOT 2 : Petit matériel et motopompe d'appui à l'élevage

libellé	Nombre	Unité
Bâches en plastique 4 mètre sur 5 mètre	292	Pièce
Rouleau « grillage a poule » semi rigide (petite maille)	40	rouleau de 25 m
moto pompe essence pour eau chargée entre 11 et 15 m ³ /heure (7 bars)	4	pièce
Lampe torche à Led , à pile (puissance supérieur à 4500 lumen)	282	Pièce
Gant pour Ouvrier en Cuir	88	paire
Bottes en caoutchouc	208	paire
Brouette fabrication local	184	Pièce
Pelle ronde avec manche	408	Pièce
Pelle carré avec manche	240	Pièce
Ciments CPJ 42,5	160	Sac de 50 kg
Tôles Aluzinc Ordinaire de 2,00 x 0,90	300	Pièce
Barre à mine	284	Pièce
Pioche (avec manche)	128	Pièce
Double décimètre	44	Pièce

LOT 3 : équipement d'entretiens en liens avec l'élevage :

libellé	Nombre	Unité
Bassine de 30 litres	284	Pièce
Grande marmite en Alu	284	Pièce
Seau d'eau de 12 litre en tôle	296	Pièce
Balai brosse	16	Pièce

Eau de Javel (concentration minimum de 10% d'hypochlorite de sodium)	488	Litre
Crésyl en bouteille	248	Litre

LOT 4 : matériel de pêche

libellé	Nombre	Unité
Epuisette avec manche de maille de 8 sur 8 mm	284	Pièce
Filet droit maille de 15 à 20 mm (non putrescible de 2.2 m de hauteur sur 6 m de long) sans poche	4	Pièce

LOT 5 : Pousse-Pousse et table de tri

libellé	Nombre	Unité
Pousse-pousse (2 roue)	15	Pièce
Table de tri pour poisson (non abrasive de 1 mètre sur 1.5 m avec pied	12	Pièce

LOT 6 équipement moyen pour poule pondeuse et de chaire, petite équipements pour poules pondeuses

libellé	Nombre	Unité
Ciseaux à débecquer / dégrier (manuel)	12	Pièce
Débecqueuses électrique	2	Pièce
Lunettes poules anti picage	6000	Pièce
Saignoirs par électronarcose	2	Pièce
Plumeuses électrique a doigt pour gallinacé taux de plumage sup à 95%)	2	Pièce
caisses à volaille (en plastique)	12	Pièce
Boite en carton de conditionnement/transport de 50 poussins de 1 jours (model bien ajouré (été))	3000	Boite vide

LOT 7 : Mangeoire 2^e âge artisanale :

Libellé	Nombre	Unité
Mangeoires volaille 2 ^e âge fabrication artisanale avec un trémie de 10 kg	716	Pièce

LOT 8 : sac neuf Etoile :

Libellé	Nombre	Unité
Sacs d'emballage tissé « Etoile » d'une capacité supérieur à 50 kg neuf	16708	Sac

Lieu de livraison : se situe en République Centrafricaine à Bimbo et Bangui sur les sites précités pour les fournisseurs locaux ou à Bangui pour les fournisseurs hors RCA.

Le marché en objet est divisé en 8 Lots.

5. Clauses d'exclusion : COOPI exclura de la participation à l'appel d'offres les candidats qui se trouvent dans une des situations suivantes:

- Être en banqueroute, avoir ses propres biens sous séquestres des tribunaux, être en procès contre les créanciers, avoir ses activités commerciales suspendues, être soumis à des procédures judiciaires relatives à de telles questions.
- Avoir été déclaré coupable d'un délit qui regarde sa propre conduite professionnelle.
- Avoir été condamné pour de graves négligences professionnelles.
- Ne pas avoir respecté complètement ses obligations relatives aux paiements des contributions sociales ou des autres taxes prévues par la législation italienne en vigueur ou la législation du pays cible du projet.
- Avoir été condamné pour fraude, corruption, implication dans des organisations criminelles ou dans d'autres activités illégales.
- Avoir violé les conditions et les obligations contractuelles lors de précédentes procédures d'adjudication.
- Etre sujet à un conflit d'intérêt.

6. Termes du contrat :

Les prix présentés par les soumissionnaires seront les seuls dus par COOPI au Fournisseur pour l'exécution des tâches décrites dans l'objet du contrat.

Pour les fournisseurs Centrafricains :

Les prix présentés par les soumissionnaires locaux, avec livraison des marchandises disponibles en RCA, comprendront toutes taxes exclues et les couts pour la livraison sur le site décrits ci-dessus. Néanmoins, la taxe IRS à la charge du Fournisseur, équivalente au 3%, sera déduite de tout paiement effectué dans le cadre de l'exécution du contrat. Les prix unitaires qui seront fixés dans le contrat, appliqués aux quantités des Bons de Commande qui seront présentés au Fournisseur pendant la période d'exécution du contrat au moment des livraisons, sont la seule rémunération due par COOPI au Fournisseur en vertu du contrat. Le contrat prendra effet à la date de sa signature, le(s) fournisseur(s) devront effectués les premières livraisons sous 15 jours après la réception du bon de commande, les autres livraisons seront effectuées selon les indications précises ci-dessous qui seront repris dans le contrat.

Lot 1: Livraison à Bimbo (sous base COOPI) en quatre périodes espacées de 2 mois pour tous les thermomètre, pesons, balance, 364 abreuvoirs 1er âge, 716 abreuvoir 2e âge, 364 mangeoires 1er âge, 8000 alvéoles pour œufs et en une seule livraison également répartie entre samba et 8e arrondissement de Bangui pour 48x2 Abreuvoirs siphon 1er âge, 48x2 Plateau 1er âge, 80x2 Mangeoire 2e âge, 20 000x 2 Alvéoles pour œufs (bien sur budget de COOPI)

Lot 2 et 3: Livraison à Bimbo (sous base de COOPI) en quatre (04) livraisons de 25% des quantités souhaitées espacées de deux (02) mois d'intervalle entre les livraisons.

Lot 4, 6, 7 et 8: Livraison au quartier combattant dans le 8e arrondissement de Bangui en quatre (04) livraisons de 25% des quantités souhaitées espacées de deux (02) mois d'intervalle entre les livraisons.

Lot 5: Livraison à Bimbo sous base de COOPI en trois (03) livraisons de 1/3 des quantités souhaitées espacées de trois (03) mois d'intervalle entre les livraisons.

Pour les fournisseurs à l'extérieur de la Centrafrique qui désiraient importer des marchandises en RCA :

Les prix des articles proposés sont incoterm DDU 2000 à Bangui (Delivered Duty Unpaid). Les prix comprennent la livraison de la marchandise au terminal de destination, non dédouanée, non déchargée, non dépotée, hors droit et douane, hors TVA locale et du pays d'origine, hors frais de stationnement, visite douane ou surestaries.

Il faut considérer que le Fournisseur a déterminé les prix sur la base de ses propres comptes, opérations et estimations, donc l'objet du contrat sera porté à terme sans aucun surcoût relatif à tout travail et prestation prévus dans une rubrique contenue dans l'offre pour laquelle le Fournisseur a déjà indiqué un prix unitaire ou un chiffre forfaitaire, séparément. **Dans ce cas de marchandises provenant de l'extérieur, la livraison sera unique.**

Une avance de la somme totale prévue dans le bon de commande émis par COOPI et signé par COOPI et le fournisseur/adjudicataire doit être versé par COOPI en qualité de paiement anticipé dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la commande, contre présentation d'un reçu pour le paiement.

Le paiement du solde sera effectué après l'arrivée des machines à destination, dans un délai à définir avec le fournisseur et contrôle et vérification de conformité avec acceptation formelle de la part de COOPI.

Deux options de transport seront proposées par le fournisseur, une proposition par cargo aérienne sur Pallets et une proposition par transport terrestre du Cameroun jusqu'à Bangui par Conteneur CIP. Le choix définitif du mode de transport sera fait par l'acheteur.

Le délai pour la livraison, à proposer par les soumissionnaires, sera à compter de la date de réception du bon de commande par le fournisseur.

(1): CIP : Le vendeur choisit la compagnie de transport et paye le fret pour le transport de la marchandise jusqu'à la destination convenue. Il dédouane la marchandise à l'exportation. Quand la marchandise est remise au transporteur principal, les risques sont transférés du vendeur à l'acheteur. Le vendeur doit en plus fournir une assurance contre le risque de perte ou de dommage que peut courir la marchandise au cours du transport. (INCOTERMS 2010).

(2): Par livraison on définit le moment de la remise des frets au transporteur principal.

7. Critères de sélection et d'évaluation :

La commission d'évaluation ne sélectionnera pas le fournisseur essentiellement sur la base du prix le plus bas mais sur la base de l'adéquation, du prix, de la qualité, du respect des normes internationales, de la disponibilité et des temps de livraison ainsi que des modalités de paiement. L'éventuelle expérience du candidat dans la gestion de contrats similaires sera un critère secondaire dans le processus de sélection.

8. Comment obtenir les documents de l'appel d'offres :

Les documents relatifs à l'appel d'offres seront disponibles à partir du mardi 28/08/2018, selon les horaires suivant du Lundi au Vendredi 8H30-13H00 ; 15H00-17H00, auprès de COOPI – Cooperazione Internazionale - Quartier SICA 1, 1.er Arrondissement, Rue N. 1.109 BP 1335 – Bangui – République Centrafricaine ou à l'adresse électronique l'adresse suivante ; cp.secal.fb@coopi.org. Les participants aux marchés devront présenter leurs offres en utilisant les formats inclus dans le formulaire d'appel d'offres dont les instructions devront être scrupuleusement observées. D'éventuelles demandes d'éclaircissement devront être transmises par écrit à l'adresse suivante: cp.secal.fb@coopi.org ou COOPI – Cooperazione Internazionale - Quartier SICA 1, 1er Arrondissement, Rue N. 1.109 BP 1335 – Bangui – République Centrafricaine.

9. Terme pour la présentation des offres : Les offres, doivent être présentées par email à l'adresse cp.secal.fb@coopi.org, ou en version papier selon les consignes décrites dans le DAO, au plus tard le vendredi 28 septembre 2018 à 12H00 heures – heure de la République Centrafricaine –. Toute offre parvenue après le terme fixé ci-dessus sera considérée invalide.

M.Alessandro Ponti

Représentant légal de COOPI en RCA



COOPI COOPERAZIONE INTERNAZIONALE ONG ONLUS,
WWW.COOP.ORG